

BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté en mars 1999.

« D'azur, à une rencontre de chèvre d'or, chaussé vairé d'or et de gueules ; au chef cousu de gueules, à trois croisettes d'or. »

TOPONYMIE :

Nom issu de la fusion de deux anciennes communes, Javron et Les Chapelles en 1973. Javron vient du gaulois « Gabros », la chèvre désignant un endroit où l'on élevait cet animal et Les Chapelles est d'origine chrétienne faisant référence à plusieurs lieux de culte.

JAVRON-LES-CHAPELLES

EXPLICATIONS :

Le gueules avec les trois croisettes d'or proviennent d'une partie du blason du prieuré de Javron. La reprise intégrale du blason seigneurial ou autre étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Ces croisettes permettent aussi de représenter la commune associée des Chapelles, car elles sont le symbole traditionnel pour ce genre de bâtiment.

La tête de chèvre traduit le nom de Javron qui signifie en gaulois le lieu où l'on élevait des chèvres.

Elle se trouve sur fond azur pour imager la rivière Aisne qui arrose le territoire mais aussi l'étang de Javron servant de base de loisirs.

Le vairé provient du blason de la famille Anthenaïse qui a possédé le château de Villeray. La remarque concernant la reprise des armes de famille est valable ici aussi.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'azur afin d'honorer l'activité agricole.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur la rencontre de chèvre et les croisettes.

Le chef est une pièce honorable qui mesure deux modules d'épaisseur sur les huit que compte l'écu. Dans le cas de Javron-les-Chapelles il n'a pas d'ombre parce qu'il est mentionné cousu, c'est à dire qu'il est juxtaposé avec le champ de sorte qu'il n'y a aucune épaisseur.

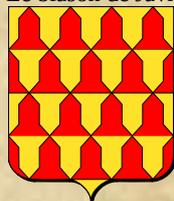
La croisette c'est une petite croix dont les branches sont de la même taille et ne touchent pas les bords de l'écu.

Le terme rencontre désigne la tête d'un animal vu de face.

Le vairé est la variante coloré du vair, fourrure normalement alternée d'azur et d'argent en forme de cloches. Si l'une ou les deux couleurs sont modifiées, on emploie alors le terme vairé. Il n'y a pas d'ombre parce qu'il s'agit de la juxtaposition de pièces de tissu comme on le fait avec un patchwork.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Javron-les-Chapelles a été réalisé en reprenant les armes de la famille d'Anthenaïse qui sont les suivantes :



et celles du prieuré de » Javron qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Javron-les-Chapelles n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.